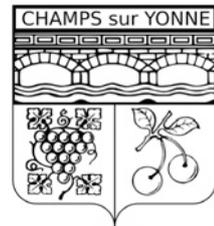


Le Champik'

N°74 - Décembre 2024

infos



INFOS DES ÉLUS
p.4



VIE DU VILLAGE
p.6



VIE ASSOCIATIVE
p.10

Agenda



JANVIER

MARDI 21 à 15 h : assemblée générale ordinaire (CBH)

SAMEDI 25 à 19h30 : vœux du maire à la salle polyvalente

SAMEDI 25 de 9h à 17h : portes ouvertes au Lycée professionnel agricole de Champs sur Yonne

MERCREDI 29 : jeux, salle des Associations (Champicaulivres)

VENDREDI 31 : AG salle polyvalente (Champicaulivres)

FEVRIER

SAMEDI 08 à 17 h : spectacle : «Serge Gainsbourg» à la salle polyvalente (CBH)

SAMEDI 15 à 11h45 : repas des Aînés, à Podium

VACANCES SCOLAIRES :

permanences bibliothèque :
Mercredi : 9h-11h/16h30-18h30
Samedi : 10h-12h

MARS

MERCREDI 05 : Jeux pour tous, salle des Associations (Champicaulivres)

SAMEDI 22 de 9h à 17h : portes ouvertes au Lycée professionnel agricole de Champs sur Yonne

DIMANCHE 23 à 14 h : loto à la salle polyvalente (CBH)

VENDREDI 28 : café-lecture, salle des Associations / Résidence d'automne (Champicaulivres)

AVRIL

SAMEDI 05 à 20h30 : théâtre à la salle polyvalente (CBH)

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Vous trouverez dans cette édition le calendrier de collecte 2025 édité par les services de la communauté de l'Auxerrois, ainsi qu'en mairie, ou en version dématérialisée sur le site et sur Panneau Pocket. La collecte des bio-déchets n'est pas encore mise en place par la Communauté de l'Auxerrois.



HIVER

du 1^{er} novembre au 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
AUGY	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h
AUXERRE	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h
BRANCHES	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h
GY L'ÉVÊQUE	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	FERME	10h-12h 14h-17h
MONÉTEAU	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h
VENOY	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h

Infos pratiques

Secrétariat de mairie

RAPPEL : horaires d'ouverture au public, jusqu'au 30 janvier 2025 :

lundi : 8h30-12h ; 14-16h

mardi : 10-12h ; 14-16h

mercredi : 10-12h

jeudi : 10-12h ; **fermeture l'après midi**

vendredi : 10-12h ; 14-16h

samedi : **9h30**-12h

URBANISME : accueil mairie service urbanisme les **mardis & vendredis exclusivement** : (possibilité **sur rendez-vous** le samedi matin)

Sommaire



INFOS DES ÉLUS

- P.4 :** À retenir du dernier conseil municipal
- P.4 :** Organisation des temps scolaires à l'école maternelle et à l'école élémentaire
- P.4 :** Antenne Free
- P.5 :** Billet d'humeur : luttons contre les incivilités.
- P.5 :** Point déchets



VIE DU VILLAGE

- P.6 :** Repas des aînés
- P.6 :** Vœux du maire
- P.6 :** Collecte sapins
- P.6 :** Le village à Noël
- P.7 :** Frelon asiatique
- P.8 :** Sapeurs-pompiers de Champs-sur-Yonne
- P.8 :** Journée Non au harcèlement
- P.8 :** Bibliothèque municipale
- P.9 :** LPA
- P.9 :** Cérémonie du 11 novembre
- P.9 :** Futurs citoyens



VIE ASSOCIATIVE

- P.10 :** Association M'an Jeanne
- P.10 :** Comité des fêtes
- P.10 :** P'tits Champ'fants
- P.11 :** Champicaulivres
- P.11 :** Le Club de la bonne humeur

Responsable de la publication :
M. Stéphane Antunes, Maire de Champs-sur-Yonne - Mairie de Champs-sur-Yonne, 2, place Binoche 89290 Champs-sur-Yonne
Responsable de la rédaction :
M^{me} Anne Guynot-Dahlem, Adjointe à la Communication
Mise en page et impression :
Voluprint - Perrigny

Editorial



BONNE ANNÉE 2025 !

*Chers Champicaunais,
L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2025.*

Les fêtes de fin d'année sont des moments privilégiés qui font la joie des petits et des grands et j'espère que chacun pourra en profiter pleinement.

2025 sera une année riche en projets pour notre village :

La rénovation globale de l'éclairage public en LED votée par le conseil municipal en 2023 sera réalisée en 2025 par le Syndicat de l'énergie de l'Yonne (SDEY) : le village disposera ainsi d'un réseau d'éclairage moins énergivore, moins coûteux et plus écologique !

La commission voirie a travaillé sur les travaux à envisager en voirie-sécurité : ses choix, présentés en réunion publique, ont été validés par le conseil municipal, qui a également adopté le principe de la priorité à droite dans tout le village. Les travaux seront engagés en 2025 selon un planning qui tiendra compte des contraintes budgétaires de la commune.

Comme vous avez pu le constater, les travaux pour la maison de santé pluriprofessionnelle ont débuté mi-octobre : le calendrier est donc respecté.

Livraison prévue pour le dernier trimestre 2025, sauf aléas.

Les subventions accordées (Communauté de l'Auxerrois, Conseil départemental, Région, Etat) devraient atteindre plus de 70% du coût total de l'opération.

Actuellement, l'équipe qui investira la MSP est composée de : 2 médecins, 2 infirmiers, 2 kinésithérapeutes, 2 chirurgiens dentistes, 1 orthophoniste, et enfin 1 diététicienne, 1 nutritionniste et 1 ostéopathe dans le cabinet partagé.

Nous sommes en contact avec des neuropsychologues, et recherchons une sage-femme, un(e) psychologue et des médecins.

Ce sont des projets importants qui mobiliseront un budget conséquent. Le budget communal est par ailleurs toujours soumis à la baisse des dotations de l'Etat et à l'augmentation des coûts de personnel et d'énergie : la municipalité devra donc rester extrêmement prudente sur ses autres dépenses !

L'année 2025 verra également la finalisation ou la mise en route de projets qui concernent directement notre commune, auxquels nous avons activement collaboré :

- le nouveau PPRI (Plan de Préventions des Risques d'inondation) qui sera applicable début 2025,

- l'élaboration du PLUiHM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Mobilité) que mène la Communauté de l'Auxerrois se poursuit,

- l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le photovoltaïque sur deux terrains de la commune (ancien stade et terrain Cloutier) sera lancé cette année par la CA,

- pour la modification du système de collecte des déchets votée en conseil communautaire (à laquelle le conseil municipal de Champs sur Yonne est défavorable), l'expérimentation sur 7 communes volontaires va être engagée,

- Enfin, les projets de l'Office Auxerrois de l'Habitat (OAH) avancent : la réfection des bâtiments Grande rue devrait être achevée en juillet 2025, et la construction des 20 logements + 14 logements seniors (ainsi que d'une salle multi-activités) dans le prolongement allée des Cerisiers sera initiée dans la première moitié de l'année pour 18 mois de travaux. 3 terrains sur le site seront proposés en accession à la propriété.

Une réunion publique d'information, organisée par l'OAH, se tiendra au cours du 1er trimestre.

Enfin, je me réjouis de vous retrouver le samedi 25 janvier 2025 à 19h30 à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, au cours de laquelle nous pourrons célébrer ensemble cette nouvelle année.

Je vous souhaite une belle année 2025 !

Le maire, Stéphane ANTUNES





À retenir du conseil municipal du 28 novembre 2024

Rappel : Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site @ de la commune : <http://www.champs-sur-yonne.fr>

Aménagements de sécurité sur la commune

Après des discussions animées, le conseil municipal a adopté à la majorité le principe de la priorité à droite généralisée sur la commune. Les travaux seront effectués en suivant les diagnostics et recommandations des études Voirie et Sécurité réalisées par l'Agence Territoriale Départementale 89 en 2022 & 2023.

Les voies concernées par l'étude Sécurité sont :

- les routes départementales 362 et 62A
- route de Petit Vaux
- route de Toussac
- rue de la Croix Bersan
- rue de la Plaine
- Grande rue
- avenue du docteur Schweitzer

Des aménagements de sécurité envisagés :

• CARREFOUR ROUTE DE PETIT VAUX ET RUE DE LA POIRE :

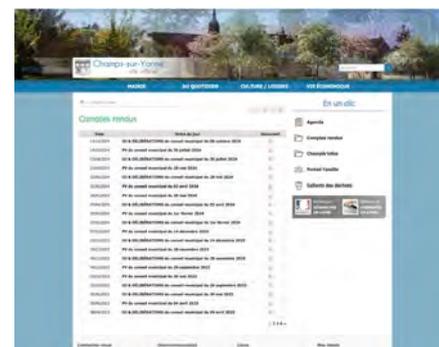
Afin de donner une visibilité suffisante aux conducteurs et piétons venant de la rue de la Poire, il est

proposé de CRÉER UN TROTTOIR et de POSITIONNER un PASSAGE PIÉTON pour amener vers l'ouvrage.

• CARREFOUR ROUTE DE TOUSSAC (RD 362) ET RUE DE LA CROIX BERSAN :
INSTAURER LA PRIORITÉ À DROITE à ce carrefour et orthogonaliser le carrefour à l'aide d'un marquage.

• RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER :
Plutôt que de multiplier les surélévations de chaussée sur cet axe tout en répondant à la demande de stationnement et la nécessité de libérer le cheminement piéton, il est conseillé d'implanter des PLACES DE STATIONNEMENT ; le second débouché de la rue de Tubie serait mis en PRIORITÉ À DROITE.

• GRANDE RUE :
Afin de tendre à réduire la vitesse, matérialiser du STATIONNEMENT EN QUINCONCE. Cela permettra d'alterner le tracé de l'axe de circulation tout en redonnant de la place aux piétons là où le trottoir est bien trop réduit actuellement.



• VIRAGES PETIT VAUX et FAUBOURG SAINT LOUIS :
Matérialiser une LIGNE DISCONTINUE AU SOL ; celle-ci débutera à hauteur du passage piéton et de l'abri bus.

Une réunion publique avait été organisée en 2023 afin d'échanger notamment sur les aménagements proposés par l'ATD dans leurs diagnostics. La Commission voirie-sécurité-travaux a également validé la proposition de généralisation du régime de priorité à droite sur l'ensemble de l'agglomération. Elle a souligné le besoin de passages piétons supplémentaires matérialisés aux abords des intersections.

Organisation des temps scolaires à l'école maternelle et à l'école élémentaire

A la demande de la Direction des services départementaux de l'Yonne de l'Éducation nationale, la commune a demandé le maintien de l'organisation du temps scolaire à quatre jours des écoles de Champs-sur-Yonne, suivant en cela les avis exprimés par les conseils d'école / les représentants des parents d'élèves des deux écoles.

Antenne Free

Pour rappel, Free mobile n'a pas abandonné son projet d'implanter une antenne relais sur la commune. Après avoir étudié plusieurs terrains communaux, il s'avère que ceux-ci ne correspondent pas, au titre des règles d'urbanisme (proximité habitations / proximité route départementale...).

Free mobile a donc effectué ses démarches sur un terrain privé vers la rue de la Poire. Une division parcellaire doit avoir lieu bientôt où Laurent Groud représentera la commune. Un nouveau dossier d'urbanisme sera donc déposé par Free dans les mois à venir.



Billet d'humeur : luttons contre les incivilités

La notion d'incivilité appelle une définition à contrario : celle de « civilité ». La civilité se définit comme « un ensemble de règles proposant des modèles de conduite adaptés aux différentes situations sociales ».

Il est donc question de respect de règles de vie qui permettent de vivre en commun. L'incivilité peut dès lors se comprendre comme un ensemble de nuisances sociales variées qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale qui permettent la confiance, le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie ; elle pose la question de la transmission du projet d'humanisation, dans la famille et dans la société : transmission des valeurs, des normes, de ce qui fait sens et pacte d'alliance sociale dans le monde d'aujourd'hui. Rappelle-t-on les

bases de la civilité à l'école ? Je n'en ai pas trouvé trace dans mes recherches.

Et pourtant, l'incivilité peut déboucher sur une incrimination pénale (ex : dégradations, vols, insultes etc) !

Des exemples parmi tant d'autres et que l'on peut rapporter à notre joli village : abandonner des déchets dans l'espace public (voire privé), bousculer quelqu'un sans s'excuser, faire des graffitis sur les murs, dégrader des bâtiments publics, se garer sur une place réservée aux handicapés, rouler trop vite en agglomération, laisser son animal se soulager dans la rue ou aboyer durant des heures, etc.

N'omettons pas de parler du coût financier pour la collectivité ! Certains actes d'incivilité comme les dégradations ou les vols ont un coût important pour les collectivités et c'est l'en-

semble des habitants qui paie la facture !

Le remède doit être une réflexion en profondeur, un sursaut général. Celui-ci passerait par la mobilisation et l'engagement des citoyens qui s'empareraient du sujet pour agir au plus près de chez eux. Réduire les incivilités est une responsabilité collective, mais avant tout individuelle. Pourquoi pas par des réunions publiques...

En conclusion : Pour le bien-être commun, pour l'avenir, éduquons nous, éduquons les nôtres. Ouvrons ensemble pour que cessent ces comportements.

Antoine de Saint Exupery :
« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »

JOËL ADAM, conseiller municipal délégué à la Sécurité

Point déchets

La Commission Environnement de la Communauté de l'Auxerrois, qui s'est réunie en novembre avec un nombre cette fois très élevé de participants a donné à la majorité un avis favorable à l'expérimentation de la stratégie tout en points d'apport volontaire sur 7 communes volontaires : Auxerre / Vaux, Bleigny-le-Carreau, Chitry, Quenne, Saint-Bris-le-Vineux, Venoy et Villeneuve-Saint-Salves.

Présentation par les services de la CA : « Cette expérimentation aura pour objet la mise en place du dispositif des points d'apports volontaires, d'un centre de valorisation mobile, ainsi qu'un ensemble de dispositifs de collecte, de propreté, de contrôle, adapté à cette expérimentation. Cette phase d'expérimentation permettra de tester la pertinence des dispositifs sur une durée de 12 mois à partir de



sa mise en service. A l'échéance de cette durée, une commission d'évaluation sera constituée suivant les règles de représentation et chargée, à partir des indicateurs d'activités qui auront été validés, d'émettre des préconisations pour un déploiement, une adaptation ou un ajournement de la collecte en point d'apport volontaire pour tout ou partie du territoire de l'Agglomération à partir de 2027. »

Le conseil communautaire du 21 novembre a voté de la même façon (35 pour, 19 contre, 09 abstentions).

Conformément à la position précédente du conseil municipal, j'ai voté défavorablement en commission, ainsi que M. le maire lors du conseil communautaire.

Anne GUYNOT-DAHLEM,
adjointe à l'Environnement



Repas des aînés : samedi 15 février 2025

Les élus et les aînés de la commune fêteront ensemble la nouvelle année lors de la Fête des aînés le samedi 15 février 2024 à 11h45 dans la salle Podium 89, prêtée par M. Delcroix.

L'occasion pour les Aînés et les élus de partager ce moment de convivialité lors du repas ou du thé tout en esquissant quelques pas de danse au son de l'orchestre.

Vous trouverez une invitation dans ce Champik'infos. Merci de la retourner dûment remplie au secrétariat de mairie, avant le 18 janvier 2025, en précisant vos nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et adresse ainsi que le nombre de personnes présentes.

A très bientôt donc !

Anne GUYNOT-DAHLEM,
adjointe à l'Animation



Vœux du maire : samedi 25 janvier

Le **samedi 25 janvier 2025** à partir de 19h30, Stéphane Antunes sera heureux de vous retrouver en **salle polyvalente** avec les membres du conseil municipal pour vous présenter ses vœux. Il dressera un bilan de l'année écoulée et présentera les projets de l'année 2025.

Un vin d'honneur sera ensuite offert au public pour fêter la nouvelle année en toute convivialité.



Collecte sapins du 26 décembre au 25 janvier 2025 (date à confirmer)



La collecte des sapins de Noël aura lieu entre le 26 décembre 2024 et le 25 janvier 2025, au point de regroupement, sur le parking de la salle d'évolution sportive. Votre sapin sera recyclé à condition qu'il soit sans boules et sans guirlandes. Il peut toutefois être floconné mais devra être emballé dans un sac biodégradable. Attention, si la date de collecte est passée, vous devrez vous rendre directement en déchèterie.

Le village à Noël



Ce fut un succès l'an dernier. La municipalité a donc reconduit le concours Décorations de Noël pour les fêtes de fin d'année 2024 ; les gagnants recevront leurs prix lors de la cérémonie

des Vœux du maire le 25 janvier 2025.

Promenez-vous dans le village, et découvrez ces décorations entre le 17 et le 31 décembre !

La commission Animation



Frelons asiatiques

FRELONS ASIATIQUES : MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE FRELON ASIATIQUE ET LE FRELON EUROPÉEN ?

Le frelon asiatique mesure 3 cm, quant au frelon européen, il mesure jusqu'à 4 cm. Nous pourrions reconnaître le frelon asiatique grâce à son thorax noir et ses pattes jaunes à leur extrémité, tandis que le frelon européen aura un thorax brun rougeâtre et des bandes jaunes sur l'abdomen.



SONT-ILS UNE MENACE POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR L'HOMME ?

Contrairement au frelon européen, le frelon asiatique est une menace pour l'environnement. Cette espèce invasive se nourrit d'insectes et notamment d'abeilles, ce qui nuit à la biodiversité de l'écosystème. Quant à la menace pour l'homme, le frelon est en principe peu agressif sauf s'il se sent menacé, tout comme une guêpe.

OÙ PEUT-ON APERCEVOIR UN NID DE FRELONS ET À QUELLE PÉRIODE ?

Les nids de frelons sont, la plupart du temps, situés en hauteur, nichés dans les arbres et souvent leur identification peut se faire en automne lorsque les feuilles tombent. Cependant, ils peuvent s'adapter à d'autres environnements tels que les toits, les abris de jardin ou même à ras le sol.

Vous pourrez trouver deux nids différents : un nid primaire qui est construit fin mars, début avril par les reines sortant de la période d'hivernation et un nid secondaire qui apparaît le plus souvent au mois de juin.

Karine ROBERT,
conseillère municipale



QUELLES DÉMARCHES DOIT-ON EFFECTUER SI L'ON DÉCOUVRE UN NID ?

Quelques règles à respecter pour éviter tout risque d'attaque

- Rester à 5 mètres minimum du nid ;
- Ne jamais détruire le nid soi-même ;
- Ne jamais tuer un frelon proche de son nid (en raison de son système d'alerte, la colonie pourrait attaquer).

Qui prévenir ?

Si le nid se situe sur le domaine public, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat de mairie. Si le nid dépend d'un domaine privé, ce sera alors au propriétaire de solliciter l'intervention d'un professionnel, à ses frais.



Sapeurs-pompiers de Champs-sur-Yonne : un nouveau souffle et une activité soutenue

Les sapeurs-pompiers de Champs-sur-Yonne ont vécu une année riche en événements.

Lors de leur assemblée générale du 17 novembre dernier, les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Champs sur Yonne ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau. C'est ainsi que Léo GUEREAU a été élu président, entouré de Laura GUE-REAU-CRETTE à la trésorerie et de Raphael CANTIN au secré-
riat.

Parallèlement à ce renouvellement, le secteur d'intervention des pompiers du CPI s'est élargi pour inclure les communes de Vincelles, Vincelottes, Coulanges-la-Vineuse, Escolives-Sainte-Camille, Jussy et Vaux. Cette extension témoigne de la confiance placée dans les équipes et permet d'améliorer la réactivité des secours face aux événements.

«Nous restons bien évidemment fidèles à notre village de Champs-sur-Yonne, mais cette nouvelle est très positive pour la suite» se réjouit Fabien, le chef du centre.

Entre janvier et novembre, ils sont intervenus à 41 reprises,

principalement pour du secours à des personnes, mais également pour des accidents de la route, des incendies et des opérations diverses. Ce chiffre illustre l'engagement sans faille des sapeurs-pompiers au service de la communauté.

Ce nouveau bureau pour l'Amicale, cet élargissement du secteur et l'enthousiasme des équipes du CPI, notamment avec l'arrivée de deux nouvelles recrues, marquent une nouvelle étape pour le Centre de Première Intervention de Champs-sur-Yonne, qui continue de se mobiliser pour assurer la sécurité de tous. **Pour répondre à cette activité soutenue et aux nouveaux défis, le centre de secours de Champs-sur-Yonne recrute activement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Vous êtes intéressé.e ? Contactez Fabien GUEREAU, le chef de centre au : 0632517679.**

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année 2025.

Les Sapeurs-Pompiers de Champs-sur-Yonne



École élémentaire : Journée Non au harcèlement

Les élèves de l'école élémentaire ont participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement, le vendredi 8 novembre.

Ils ont été sensibilisés au harcèlement à travers différents ateliers (débat, création de slogans, affiches, analyse de vidéos...).

Afin de rendre visible l'opération et de dire non aux moqueries, aux insultes, aux menaces et aux violences, enseignants et élèves avaient tous revêtu un vêtement bleu.

Bibliothèque municipale

Depuis le mois de septembre, j'ai pris le relais de Pauline en tant que bibliothécaire et remercie les Champicaunais de leur accueil chaleureux et compréhensif.

De nombreux livres de Noël ont été mis en avant pour la période des fêtes. N'hésitez pas à venir emprunter quelques ouvrages, la bibliothèque étant fermée pendant les vacances de Noël.

Vous pourrez également assister à la présentation des ouvrages de la rentrée littéraire par l'association Champicautlivres qui aura lieu dans la salle des associations le mercredi 11 décembre à partir de 18h30.

Passez de joyeuses fêtes!



Muriel Austrui pour la bibliothèque



LPA



En octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, le lycée professionnel de Champs-sur-Yonne a organisé une journée spéciale «Tous en rose». Cette initiative, menée par Odélie Dupuis, présidente de l'association des élèves, a mobilisé l'ensemble de la communauté du lycée.

Sous la supervision de leurs enseignantes, les élèves en Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires (SAPAT) ont préparé l'événement, un groupe d'élèves a confectionné des crêpes et des muffins et Odélie a crocheté des nœuds roses en laine, que chacun pouvait accrocher sur ses vêtements « roses » en signe de solidarité !

Grâce à ces actions, une somme de 130 euros a été récoltée, elle servira à financer l'achat de foulards thérapeutiques pour les femmes touchées par le cancer.

Pour prolonger cet engagement, quelques élèves et membres du personnel ont également participé aux Foulées Roses de l'Yonne le dimanche suivant. Cette course solidaire a offert une nouvelle occasion de soutenir la lutte contre le cancer du sein et de sensibiliser le public local à cette cause importante.

PORTES OUVERTES 2025

Venez nous rencontrer !

Formations initiales, en continue ou en apprentissage
De la 3^e au Bac+2
Formations professionnelles, générales & technologiques

25 SAMEDI JANVIER 9H>17H
22 SAMEDI MARS 9H>17H
14 MERCREDI MAI 13H>17H
GAGNEZ DU TEMPS, PRENEZ RDV !

LYCÉE PROFESSIONNEL DE CHAMPS-SUR-YONNE
03 86 53 69 09
1 av. Dr Schweitzer • 89290 Champs/Yonne

CFPPA 89
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
03 86 94 60 20
La Brosse • 89290 Venoy

LYCÉE AGRICOLE D'ALIXERRE LA BROSSÉ
03 86 94 60 00
La Brosse • 89290 Venoy

CFA AGRICOLE DE LYONNE
03 86 45 15 23
La Brosse • 89290 Venoy

WWW.TERRESELYONNE.COM



Cérémonie du 11 novembre

En ce jour de commémoration du 11 novembre 1918, on rendait hommage aux combattants morts pour la France lors de la guerre 14/18. Le public était nombreux ainsi que les élèves de CM2, qui ont lu les textes préparés avec leur enseignante. Puis on s'est dirigé vers le cimetière. Après la minute de silence au monument aux morts de 1870, les Champicaunais ont été invités à s'arrêter devant la tombe du soldat Ernest Chapotin dont le nom figure sur le monument aux morts. Né en 1878 à Champs-sur-Yonne, il est mort à Champs en 1918 des suites d'une maladie contractée sur le front. Une photo de lui, déposée par sa famille il y a longtemps sur sa tombe, permet encore aujourd'hui de donner un visage à son nom.

Pour clôturer cette cérémonie, la municipalité a offert un vin d'honneur au public présent.

Karine ROBERT,
conseillère municipale



Futurs citoyens : le maire à l'école

Comme tous les ans, à l'initiative de l'Association des maires de France, Stéphane Antunes, maire de Champs sur Yonne, a organisé avec les enseignants une rencontre avec les CM2 pour échanger sur le rôle du maire, les élections et le devoir de mémoire. C'est une classe curieuse et impliquée qui l'a reçu et lui a posé de nombreuses questions : un agréable moment d'échanges très intéressants !





Association d'aide aux devoirs M'an Jeanne

L'activité de l'Association a pris son rythme de croisière. Actuellement elle bénéficie à 14 familles pour 15 élèves inscrits. La fréquentation oscille entre 6 et 12 enfants par soirée, en fonction des choix effectués par les familles. Pour mémoire, notre mission est que les enfants qui nous sont confiés après la classe soient rendus à leurs familles en ayant fait les devoirs.

Le bureau remercie chaleureusement l'équipe de bénévoles ! Toutefois, notre secrétaire actuelle souhaite être libérée de sa tâche... **Nous attendons donc du renfort en la personne d'un ou d'une secrétaire...** Pour assurer le bon fonctionnement du service, il ou elle doit être **capable de maîtriser l'outil informatique (Excel, Word et les mailings)**.

M'an Jeanne fonctionne donc avec six membres bénévoles et une personne salariée. Si vous souhaitez les rejoindre pour participer à leur action, ne serait-ce qu'un soir par semaine, de 17 h à 18 h vous serez le (la) bienvenu(e). Contactez le 06 64 25 37 14. Merci !

Les parents intéressés par ces perspectives : inscription et - ou - bénévolat peuvent en parler avec Madame Godinot à la sortie des classes ou téléphoner au 06 64 25 37 14.

**Pour l'Association :
les membres du bureau.**

Comité des fêtes

La 20^{ème} bourse toutes collections du 10/11/2024 :

Par une belle journée, une vingtaine d'exposants sont venus proposer aux chalands leurs multiples collections (cartes postales, vieux livres, fèves, muselets de champagne, disques, pièces de monnaie anciennes et plein d'autres bibelots) ; les exposants ont apprécié le repas concocté par les bénévoles,

200 visiteurs sont venus pour trouver la pièce rare qui manquait à leur collection.

Prochaine manifestation 2024 : réveillon de la saint Sylvestre en la salle polyvalente,

Nous pensons déjà aux animations 2025 : réservez vos dates !

- **Vide grenier** le 08/06/2025 sur les bords de l'Yonne,
- **Fête patronale** le samedi 13/09/2025, (retraite aux flambeaux feux d'artifice)
- **Vide grenier d'automne au CSL** le dimanche 14/09/2025,
- **Bourse toutes collections** le dimanche 09/11/2025
- **Saint Sylvestre** le 31/12/2025 salle polyvalente,

Le secrétaire du Comité des Fêtes



P'tits Champ'fants : une rentrée réussie pour les p'tits Champ'fants !

Après avoir réuni les enfants et leurs parents autour d'une soirée déguisée sur le thème d'Halloween le 02 novembre dernier, l'association s'est vu organiser la tombola du marché de Noël de la commune. Les bénéfices de la vente des enveloppes vont permettre d'aider les écoles à financer des projets.

Après une courte trêve, nous vous donnerons rendez-vous pour le traditionnel défilé de Carnaval suivi d'une soirée dansante.

Les P'tits Champ'fants vous souhaitent de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Le bureau



Champicaulivres



L'association Champicaulivres, comme programmé, a proposé fin 2024, soit à la salle des associations (SA) soit à la salle polyvalente (SP) :

Le 20/11 un atelier- déco de Noël (SA) ; le 7/12 un spectacle - théâtre en partenariat avec le club de la Bonne-Humeur « Tais-

toi, François ! » du Théâtre de Germaine (SP) ; le 11/12 la rentrée littéraire (SA) ; le 13/12 à 18h30, à l'église de Champs, un concert ; le 20/12 à la Résidence d'automne le café - lecture : Cuisine en fêtes.

Elle prépare pour début 2025 : Une animation jeux pour tous le 29/01 (SA) ; son AG le vendredi

31/01 (SP) ; un Jeux pour tous le 05/03 (SA) ; un café-lecture le 28/03 (SA) ou Résidence d'automne selon le temps.

Elle poursuit toutes ses activités, notamment les PERMANENCES à la bibliothèque municipale, et toutes les animations possibles telles que jeux et rencontres diverses (écrivain, artisan, conférencier...).

Elle aurait plaisir à accueillir de nouveaux bénévoles dans son équipe. Quant aux lecteurs, ils sont toujours les bienvenus.

En cette fin d'année, les bénévoles de Champicaulivres vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2025.

**Les bénévoles
de Champicaulivres**

Le Club de la bonne humeur

REPAS D'AUTOMNE

Le dimanche 17 novembre 2024 à 12 h à la salle polyvalente, 110 convives ont été enchantés au repas d'automne traditionnel dans la bonne humeur, préparé et servi par un traiteur local, ils ont ensuite passé un agréable après-midi dans une ambiance musicale qui a permis aux danseurs d'envahir la piste. RV pour l'année prochaine à la même période.

THÉÂTRE

En partenariat avec l'Association Champicaulivres, le théâtre de Germaine présente « Tais-toi François!! », une comédie de Viviane Tardivel.

MANIFESTATIONS 2025

Pour le 1^{er} semestre 2025, voici le calendrier des prochaines manifestations ouvertes au public :

- mardi 21 janvier à 15 h : Assemblée générale ordinaire
- samedi 8 février à 17 h spectacle : «Serge Gainsbourg» par le chœur du bonheur de Migé
- dimanche 23 mars à 14 h : loto
- samedi 5 avril à 20 h 30 : théâtre présenté par la Cie des comédiens «Clin d'Oeil» de Charny

Venez nombreux à ces manifestations.



Aux élections de mars 2020, deux listes étaient en présence : Ensemble pour Champs, menée par S. Antunes et Champicaunais, décidons ensemble menée par B. Maimbourg.

Les conseillers municipaux élus des deux listes ont la possibilité légale de s'exprimer librement dans ce journal, en respectant les conditions stipulées par le règlement intérieur voté en conseil municipal du 29 septembre 2020.

Ensemble pour Champs

Champs sur Yonne est toujours un village où il fait bon vivre et les équipes municipales successives ont toujours travaillé pour qu'il le soit ! C'est dans ce but que des projets majeurs sont en cours sur la commune.

Afin de conserver notre population et nos écoles, car la baisse des effectifs est effective et a provoqué la perte d'une classe en maternelle, nous travaillons avec l'OAH sur la question des logements. Ceux en cours de rénovation dans la Grande rue devraient être livrés à l'été 2025 ; au bout de l'allée des Cerisiers, débiteront au 1er semestre 2025 les travaux pour 20 logements ANRU, une salle d'activités & 14 logements pour les seniors qui permettront à ces derniers de rester dans leur village et de libérer leurs maisons pour des familles. 3 terrains seront également mis en vente en accession à la propriété. Une réunion publique sera organisée au printemps par les services de l'OAH.

Pour que vivre à la campagne ne signifie pas être privé d'un accès correct aux soins médicaux, nous avons initié le projet de la MSP. Pour l'instant, les indicateurs sont positifs ! Les travaux de construction ont bien débuté selon le calendrier prévisionnel en octobre pour une livraison prévue fin 2025 / début 2026. De nombreux professionnels de santé ont manifesté leur intention d'investir les 700m² disponibles ; nos deux médecins, de Champs et de Saint Bris, s'installeront dans la MSP à son ouverture et seront rejoints par une jeune collègue dès qu'elle aura terminé son cursus. Nous explorons également diverses « pistes » pour l'installation de confrères, qui pourraient ainsi compléter l'effectif médical.

Nous vous souhaitons de belles fêtes, et vous présentons nos vœux pour une heureuse année 2024. Rendez-vous aux Vœux du maire le 25 janvier à 19h30 en salle polyvalente.

Les élus de ENSEMBLE POUR CHAMPS

Les élus « Champicaunais, décidons ensemble ! »

Les enlèvements des déchets ménagers en porte à porte seront supprimés en Juin 2025 dans 7 communes de la Communauté de l'Auxerrois, dotées de Points d'Apport Volontaire généralisés. Oui, il faut réduire la quantité de déchets enfouis, encourager à mieux trier les déchets et donc maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers.

Mais les comportements changent : dans l'Auxerrois, la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles a baissé de 32 % entre 2010 et 2022.

La collecte en porte à porte, au plus près du lieu de production des déchets, permet un meilleur service à l'utilisateur qui tient compte de la population vieillissante et des personnes à mobilité réduite tout en garantissant meilleure qualité de tri. Là, pas besoin de caméras comme prévu aux PAV !

Mais pour améliorer le service et réduire ses coûts, la collectivité doit tenir compte de la disparité de l'habitat auxerrois en adaptant au mieux la fréquence des tournées et les véhicules, mais aussi collecter les bio-déchets (obligatoire depuis le 1er janvier 2024) qui représentent environ un tiers des ordures ménagères.

Pourquoi aucune réflexion sur la redevance incitative, système de facturation plus juste et équitable (on paie en fonction des déchets produits) qui permet, selon l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) une réduction des déchets de 31%. D'autant que la loi permet désormais la présence des 2 systèmes, comme c'était le cas des communes du Coulangeois ?

Pourquoi les communautés de Saulieu ou Cosne-Cours-sur-Loire ont-elles abandonné le système des Points d'Apport Volontaires ?

Pourquoi le département de la Dordogne (en redevance incitative) maintient-il 2 modes de collecte sur son territoire : les points d'apport volontaire et la collecte en porte à porte ? Et maintient-il aussi un réseau de déchetteries bien réparties sur son territoire ?

Non, la suppression de la collecte en porte à porte et des déchetteries de proximité n'est pas LA solution !

Vos 3 élus à votre écoute